



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Premier dialogue structuré sur la formation professionnelle et l'apprentissage L'UEAPME souligne la nécessité de validation et d'apprentissage informel

Bruxelles, le 4 février 2003. L'UEAPME, l'association européenne des employeurs PME, participera au premier dialogue tripartite entre le Conseil des Ministres de l'Education, les Partenaires Sociaux et la Commission sur la formation professionnelle qui aura lieu mercredi 5 février, demande aux Ministres de l'Education de reconnaître l'apprentissage informel comme outil pour améliorer les compétences. La reconnaissance et la validation de l'apprentissage informel sont vitales pour les PME européennes et leurs employés car il s'agit de leur instrument principal de développement des compétences.

«Il est indispensable que les Ministres comprennent l'importance de la reconnaissance de ce type d'apprentissage. « En effet, il permet aux employés des PME d'acquérir des compétences sur le lieu de travail, compétences qu'ils ne pourraient pas obtenir par le biais de l'apprentissage formel » a déclaré avant la réunion **Hans Werner Müller**, Secrétaire Général de l'UEAPME. De plus, l'organisation exige la validation de l'expérience professionnelle et des compétences acquises par les employés sur le lieu de travail, afin de permettre un système de transfert de qualifications pour tous les employés des PME. Un tel système faciliterait la mobilité au niveau géographique et occupationnel et améliorerait l'efficacité des marchés du travail.

L'UEAPME et son organe académique l'Académie Avignon ont constamment appuyé la validation de l'apprentissage informel via les différents projets Léonardo. En 2002, l'Académie Avignon a mis sur pied un réseau de formation professionnelle pluridisciplinaire dont le but est d'identifier des nouvelles compétences produites lors de l'apprentissage informel dans les PME et les entreprises artisanales. Cette initiative a également pour objectif d'essayer et de promouvoir de nouvelles méthodes et pratiques d'évaluation et de validations de compétences acquises durant le travail.

L'UEAPME se réjouit de sa participation au premier dialogue tripartite qui marque l'entrée en vigueur de la résolution sur l'amélioration de la coopération concernant la formation professionnelle et l'apprentissage entre les Etats Membres et la Commission à savoir le processus de Copenhague. L'association félicite les Etats Membres et la Commission pour cette initiative qui reconnaît le rôle important des Partenaires Sociaux dans le développement, la validation et la reconnaissance des compétences et qualifications professionnelles et dans la formation professionnelle. L'UEAPME continuera à relayer les inquiétudes des PME européennes dans ce débat.

Le dialogue structure concernant la formation professionnelle permettra également aux Partenaires Sociaux européens de mettre l'accent sur leurs priorités respectives et d'approfondir le dialogue avec le Conseil des Ministres de l'Education à propos de la déclaration de Copenhague. A cette occasion, les Partenaires Sociaux informeront également les Ministres du suivi du « cadre d'actions pour le développement tout au long de la vie des compétences et qualifications ».

***** End *****

Note to editors: For further information, please contact Liliane Volozinskis on tel +32 2 285 0720

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom